





Evaluation des projets de développement agricole

Version: 11/01/12 Auteur: Cellule animation (LG) Vérificateurs: N. Garambois, S. Devienne

Question 3 - Fiche de synthèse n°Q3.1

TITRE

Evaluation de projet de développement agricole

ORGANISME

UFR Agriculture comparée et développement agricole - AgroParisTech

1. Présentation de l'outil

PRESENTATION GENERALE

L'évaluation d'un projet repose sur la comparaison des avantages et des inconvénients de sa mise en œuvre :

- soit du point de vue des agents directement concernés par les changements mis en œuvre (ex. : les agriculteurs) ;
- soit pour la société tout entière: il s'agit alors de mesurer l'impact du projet à l'échelle de la collectivité (¹) dans son ensemble en tenant compte des effets pour les agents directement concernés, mais aussi pour les agents indirectement affectés par la mise en œuvre du projet, en amont et en aval.

🖰 : la "collectivité" (locale, régionale, nationale, etc.) est entendue ici en temps qu'ensemble d'agents d'une société ("collectivité" comme un ensemble de personnes vivant dans une limite géographique donnée (i.e. une société), et non au sens de l'administration locale ("collectivité territoriale")).

Principes de l'évaluation de projet : mesurer, sur un pas de temps déterminé, un différentiel entre deux situations : celle résultant de la mise en place du projet et celle qui aurait prévalu si le projet n'avait pas été mis en place. Une évaluation de projet est conduite à une échelle choisie par l'évaluateur comme étant la plus pertinente au regard du cas traité (ex. : commune, canton, département, région, nation).

METHODOLOGIE

La méthode d'évaluation de projet de développement agricole développée par l'UFR Agriculture comparée repose sur deux étapes méthodologiques successives :

- 1 Réalisation du diagnostic agraire de la petite région agricole au sein de laquelle est conduit le projet : étude des dynamiques agraires de la petite région considérée afin d'identifier les différents systèmes de production en présence et de caractériser leurs trajectoires d'évolution passées (et éventuellement futures), ainsi que leur fonctionnement techniques et leurs performances économiques actuelles, voire d'appréhender leurs effets respectifs sur l'environnement.
 - Analyse des conditions du milieu et de sa mise en valeur et reconstitution de l'histoire agraire de la petite région étudiée, conduisant à l'identification des différents systèmes de production* actuels, à la construction d'une typologie de ces systèmes et d'un échantillonnage raisonné d'exploitations à enquêter, puis à la caractérisation du fonctionnement technique et à la modélisation des résultats économiques des systèmes de production actuels identifiés.
 - (°): « ensemble d'exploitations ayant accès à des ressources comparables (même type de localisation, de gamme de superficie, de niveau d'équipement et de main d'œuvre), placées dans des conditions socio-économiques semblables et qui pratiquent une combinaison donnée de productions, bref un ensemble d'exploitations pouvant être représentées par un même modèle » (Cochet et Devienne, 2006)
 - Toutes les étapes du diagnostic agraire s'appuient sur un travail approfondi de terrain reposant sur des observations fines in situ et sur de nombreux entretiens très détaillés conduits auprès d'agriculteurs en retraite (acteurs des transformations passées de l'agriculture de la région) et d'exploitants en activité (fonctionnement et performances des systèmes de production actuels).
- 2 Evaluation du projet de développement agricole : reconstitution des scénarios « avec projet » et « sans projet » depuis la première année du projet sur la base des trajectoires d'évolution et de différenciation des systèmes de production mises en évidence dans le cadre du diagnostic agraire préalable.

Remarque: à cette fin, une attention particulière est portée durant la phase de diagnostic à l'échantillonnage des individus à enquêter, ainsi qu'à la construction des trajectoires d'évolution, afin de s'assurer que le différentiel observé est bien attribuable au projet (et non à des facteurs exogènes).

Elle consiste à mesurer des différentiels annuels avec-sans projet des productions, consommations et investissements chaque année du projet. Ces différentiels sont exprimés en termes monétaires aux prix de marché.

- 2.a) Evaluation de l'impact du projet (du point de vue des agriculteurs) : mesure des effets spécifiques pour les agriculteurs pour chaque système de production impacté par le projet.
 - Evaluation financière : établissement de l'échéancier des différentiels avec-sans projet de revenu disponible, bilan financier.
 - Autres effets : comparaison avec et sans projet du volume hebdomadaire et des pointes de travail, des conditions de transmissibilité des exploitations, etc.
- **2.b) Evaluation économique du projet** (à l'échelle de la collectivité dans son ensemble)

Sont alors pris en compte à la fois les <u>effets directs</u> (pour les agents premiers concernés par la conduite du projet) et les <u>effets indirects</u> concernant les autres agents économiques affectés par le projet. Le calcul réalisé revient alors à <u>mesurer la contribution du projet au développement économique à l'échelle de la collectivité retenue</u> (nation, région, ...), compte tenu de l'ensemble des effets du projet sur les différentes catégories d'agents économiques directement ou indirectement concernés.

Deux méthodes permettent de conduire l'évaluation économique de façon complémentaire :

- La <u>méthode d'évaluation aux prix de référence</u>, qui s'intéresse à la mesure des avantages et des coûts liés au projet pour la collectivité considérée dans son ensemble.
- La <u>méthode des effets</u>, qui s'intéresse plus spécialement à l'évolution de la <u>répartition</u> des revenus entre les <u>différentes</u> catégories d'agents économiques concernés induite par le projet.

TYPE DE RESULTATS OBTENUS Ces méthodes d'évaluation de projet centrées sur le champ économique permettent de mesurer les effets spécifiques du projet considéré pour les agents directement concernés (effet du projet sur le revenu disponible, sur les immobilisations de capital fixe, bilan financier, etc.) et pour la collectivité dans son ensemble (contribution du projet à la création de revenu national net, nouvelle répartition des valeurs ajoutées créées entre catégories d'agents économiques, effets sur les volumes de biens et services importés par la collectivité considérée).

Elles permettent également d'accéder à la **mesure d'effets sociaux** (évolution des conditions de travail des agriculteurs, place de la rémunération du travail dans la nouvelle répartition de la valeur ajoutée entre catégories d'agents économiques), à la mesure d'effets relevant de l'économie et des politiques publiques (effets sur le budget de l'Etat, effets sur les volumes de subventions versées).

Les différentiels avec-sans projet mesurés permettent d'envisager des traductions sous forme d'effets environnementaux sous réserve de disposer de coefficients de conversion suffisamment fiables (bilan énergétique, bilan carbone, etc.).





Evaluation des projets de développement agricole

Version: 11/01/12 Auteur: Cellule animation (LG) Vérificateurs: N. Garambois, S. Devienne

2. Résultats obtenus lors de la mise en œuvre de l'outil dans un contexte de changement de pratiques (changement de pratiques de systèmes agricoles à une échelle infra nationale)

ETUDE DE CAS

Evaluation des systèmes bovins herbagers économes du Bocage poitevin (Garambois, 2011 ; Garambois, Devienne, 2010)

TERRITOIRES CONCERNES

Bocage poitevin

Nord de la Vendée et des Deux-Sèvres

OBJET DU TRAVAIL REALISE

- Evaluation de l'intérêt de la mise en œuvre de systèmes herbagers du point de vue des éleveurs : effets sur la rentabilité financière, les conditions et volumes de travail, la transmissibilité des exploitations, etc.
- Evaluation économique du développement de ces systèmes afin de déterminer s'ils bénéficient ou non à la collectivité considérée dans son ensemble, et mesure de l'impact spécifique sur le revenu des autres agents économiques indirectement concernés par ces changements majeurs de pratiques : effets du développement de ces systèmes sur la création de revenu national net, nouvelle répartition des revenus induite entre les principales catégories d'agents économiques impactés (agriculteurs, salariés des secteurs d'activité en amont et en aval, Etat et collectivités locales, secteur bancaire, etc.).

RESULTATS

- Le diagnostic agraire réalisé a permis de montrer que les systèmes herbagers mis en oeuvre dans le Bocage poitevin depuis 1990 permettent de créer de fortes valeurs ajoutées nettes par hectare et par actif, et d'assurer ainsi, sur de plus faibles surfaces, des revenus par actif égaux ou supérieurs à ceux des autres systèmes de production bovins de la région. Les profonds changements de pratique mis en œuvre ont conduit les éleveurs à réduire leur charge en travail.
- Au regard du scénario témoin, le passage en système herbager du groupe d'éleveurs étudié s'est traduit par une diminution de certaines des productions agricoles (céréales principalement et viande bovine dans une moindre mesure), et par une réduction des valeurs ajoutées nettes indirectes créées dans les secteurs en aval en charge de la collecte et de la transformation de ces produits agricoles bruts.
- Le passage en système herbager économe s'accompagne d'une réduction des dépenses liées aux consommations intermédiaires et aux investissements dans les équipements et bâtiments, postes dont le coût réel pour la collectivité nationale représente le plus souvent plus de 60% du prix du marché, en raison de la part élevée des matières premières et du matériel importés dans le prix de marché payé par les agriculteurs.
- Les niveaux de soutien nettement moindres octroyés aux éleveurs herbagers entre 1990 et 2009 se traduisent par une réduction majeure des subventions versées aux agriculteurs sur cette période. La mise en œuvre de ces systèmes herbagers économes a permis de substantielles économies budgétaires pour l'Etat.
- Le différentiel de revenu national net cumulé de 1990 à 2009 est largement positif.
- La redistribution des revenus induits par le projet est à l'avantage des agriculteurs et du budget de l'Etat, tandis que les salariés des secteurs amont et aval ont vu leur activité un peu réduite. Le développement de ces systèmes herbagers entre 1990 et 2009 s'est traduit, tous secteurs d'activité confondus, par une rémunération accrue du travail.

3. Questions / Réponses – extraits de la réunion du 11/01/12

Dans quelles mesures ces résultats sont-ils extrapolables à la région Bretagne ?

Les résultats de l'évaluation des systèmes herbagers économes sont très dépendants de l'ampleur des réductions opérées par les éleveurs dans leurs consommations intermédiaires et leurs dépenses en équipements et bâtiments, elles-mêmes liées à l'adaptation très fine des pratiques mises en œuvre aux conditions du milieu, spécifiques à la région étudiée, et aux ressources des éleveurs. Ces résultats dépendent également de l'évolution des productions agricoles induite par ces changements de système et de la nature des productions concernées (céréales vendues, viande bovine, lait), dont la collecte et la transformation par les entreprises en aval se caractérisent par des créations de valeur ajoutée différentes. Les spécificités des systèmes de production bovins laitiers développés en Bretagne (herbagers économes ou non) au regard de ceux du Bocage poitevin (tant concernant les conditions pédoclimatiques, la part des grandes cultures dans l'assolement, les productions laitières par hectare, etc.) justifieraient de privilégier la conduite d'une telle étude sur un territoire breton, plutôt que l'extrapolation des résultats d'une étude conduite dans une autre région.

La réalisation d'une telle étude implique-t-elle nécessairement que sur la zone/ le territoire identifié un certain nombre d'agriculteurs soit dans un système « avec projet » ?

La conduite de l'évaluation (rétrospective ou prospective) de la mise en place de systèmes de production alternatifs (systèmes herbagers économes par exemple) est plus aisée si les systèmes étudiés ont été mis en œuvre au sein du territoire considéré (une petite région agricole de Bretagne par exemple). La comparaison entre les systèmes alternatifs et les systèmes qui prédominent dans la région peut ainsi être menée dans des conditions pédoclimatiques et des contextes socio-économiques homogènes, qui sont ceux du territoire considéré. La reconstitution des trajectoires d'évolution et du fonctionnement technique de ces systèmes, ainsi que la modélisation de leurs résultats économiques, peuvent alors s'appuyer sur les entretiens conduits auprès d'exploitations présentes dans la région d'étude, démarche garantissant une évaluation jugée plus fiable que l'adaptation de données collectées dans d'autres régions aux contextes différents.

L'impact de la volatilité de certains prix a-t-il été pris en compte dans le cadre de l'étude ?

L'étude repose sur les prix de marché pratiqués dans la région chaque année entre 1990 et 2009. La forte variabilité des prix observée à partir de 2007 a permis de tester les effets de prix agricoles à la hausse ou à la baisse sur les résultats enregistrés, tant du point de vue des agriculteurs qu'à l'échelle de la collectivité nationale. En 2008 par exemple, tous les éleveurs de la région ont bénéficié d'un prix du lait et des céréales élevés, tout en se voyant offrir cette année-là par les laiteries la possibilité de produire 10 à 15% de lait supplémentaire. Contrairement à la plupart des agriculteurs de la région, les éleveurs herbagers ont fait le choix en 2008 de ne pas produire davantage de lait. Ne vendant pas de céréales, ils n'ont pas non plus bénéficié de la flambée des cours. Ils ont néanmoins davantage contribué à la création de revenu national net cette année-là également, illustrant la résilience des résultats dans des contextes d'évolution des prix a priori moins favorables à ces systèmes.





Evaluation des projets de développement agricole

Version: 11/01/12 Auteur: Cellule animation (LG) Vérificateurs: N. Garambois, S. Devienne

4. Quelle applicabilité de l'outil?

DONNEES D'ENTREE

- La collecte des données procède en deux temps : 1) Diagnostic agraire afin d'identifier et de caractériser les différentes systèmes de production agricoles présents dans la région d'étude, de reconstituer leurs trajectoires d'évolution et de modéliser leur fonctionnement technique et leurs résultats économiques actuels ; 2) Reconstitution des scénarios avec et sans projet sur la base du diagnostic agraire, collecte des données nécessaires à la décomposition des prix de marché.
- Echelle : petite région agricole pouvant correspondre à un bassin versant hydrographique
- <u>Accessibilité</u>: nécessite d'accéder aux données disponibles auprès des agriculteurs et des entreprises amont et aval grâce à des entretiens approfondis.

CONTRAINTES LIEES A LA MISE EN ŒUVRE D'UN TEL OUTIL SUR UN TERRITOIRE

- La <u>durée d'exécution</u> est assez variable selon l'ambition de l'évaluation et l'ampleur des effets à mesurer (9 mois à 2 ans). Le travail est opéré dans la région d'étude par le chercheur/ingénieur afin de garantir une plus grande précision :
 - ⇒ la reconstitution des scénarios « avec » et « sans projet » repose sur l'analyse des enquêtes approfondies réalisées auprès des agriculteurs,
 - ⇒ la reconstitution des différentiels de flux et la ventilation des coûts requiert la conduite d'entretiens poussés auprès des entreprises « amont » et « aval »,
- Niveau de technicité : ingénieur agro-économiste formé aux outils de diagnostic agraire et d'évaluation de projet.

5. Références

Garambois N. et Devienne S. (2010). Evaluation économique, du point de vue de la collectivité, des systèmes bovins laitiers herbagers. Journées 3R (Rencontre Recherche Ruminants) 2010, http://www.journees3r.fr/spip.php?auteur4041.

Garambois N. (2011). Des prairies et des hommes. Les systèmes bovins herbagers économes : agro-écologie, création de richesse et emploi en élevage bovin. Thèse de doctorat, AgroParisTech, Paris, 596 p.

Delarue J. et Cochet H. (2011). Proposition méthodologique pour l'évaluation des projets de développement agricole. L'évaluation systémique d'impact, *Économie rurale*, n° 323, pp.36-54, http://economierurale.revues.org/index3034.html.

Ducourtieux O., Cochet H. et Dufumier M. (2010). Irrigation et développement régional. Evaluation d'un projet d'irrigation dans le Béarn, AgroParisTech, Paris, CD-Rom.

Dufumier M. (1996). Les projets de développement agricole : manuel d'expertise, Khartala/CTA, Paris, 354 p.

Cochet H. et Devienne S. (2006). Fonctionnement et performances économiques des systèmes de production agricole : une démarche à l'échelle régionale, Cahiers Agricultures, vol. 15, n° 6, pp. 578-583, http://www.ile.com/e-docs/00/04/26/9B/article.phtml

Gittinger J.P. (1985). Analyse économique des projets agricoles, 2ème édition, Institut du développement économique de la Banque Mondiale, Paris, Economica, 547 p.

Chervel M. et Le Gall M. (1976). Manuel d'évaluation économique des projets – La méthode des effets, Paris, SEDES, Ministère de la coopération, 204 p.